

Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

DÉCEMBRE 2022
JANVIER / FÉVRIER 2023

N°67

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE



ACTUALITÉ

La sécurité de tous **avant tout**

7



DOSSIER

Bien vivre ensemble
à Saint-Ismier

12-14



PORTRAIT

Lola Tranquille, une athlète
Ismérusienne de haut niveau

17

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Noël : fin des cours le samedi 17 décembre 2022 et reprise des cours le mardi 3 janvier 2023.

Vacances d'Hiver : fin des cours le samedi 04 février et reprise des cours le lundi 20 février 2023.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Vacances de Noël : accueils fermés y compris le lundi 02 janvier 2023.

Durant les vacances d'Hiver : le centre de loisirs 3-12 ans et le Local jeunes 11-17 ans seront ouverts du lundi au vendredi.

Les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscription en ligne seront disponibles courant janvier sur le site internet de la mairie, rubrique Jeunesse

Renseignements auprès du service EJS :

loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou

loisirs.ados@saint-ismier.fr

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

> **Madame Bouchra EL YAAGHOUBI et Monsieur Julien VAUCHEL**
mariés le 03 septembre 2022.

> **Madame Christelle MICHAU et Monsieur Pascal BICHEBOIS**
mariés le 10 septembre 2022.

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

NAISSANCES

Bienvenue à...

> **Félix, Camille, Orso TOSTI**
né le 20 juin 2022.

> **Apolline, Isabelle, Marie-Louise DESCOS**
née le 22 juillet 2022.

> **Rita, Nadia MEDJALDI**
née le 24 juillet 2022.

> **Léonie, Clémence, Olympe LEFEBVRE VIGNERON**
née le 25 août 2022.

> **Ayden, Alex SIMON**
né le 01 septembre 2022.

> **Timothée, Gildas, Orso COLLE**
né le 20 septembre 2022.

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2022

Vous avez un enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ou vous emmenez sur la commune et souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée de septembre 2023.

Vous pouvez dès à présent effectuer l'inscription auprès du service scolaire. La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie rubrique « Jeunesse »

Renseignements auprès du service scolaire : s.scolaire@saint-ismier.fr

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

HORAIRES MAIRIE

Accueil de la mairie

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (le mardi jusqu'à 19 h).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

Service « Cadre de vie »

(Urbanisme - Services techniques)

Tél. : 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.

> Mardi matin sur RDV.

> Mercredi matin de 9 h à 12 h sur RDV.

> Jeudi matin sur RDV.

> Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Service « Enfance- Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne)

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

Service petite enfance

« Crèche'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76

mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr
(page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10 h à 12 h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.

> Samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Saint-Ismier :

17 ou 04 76 52 15 45

Police municipale :

04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

Pharmacie de garde :

3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

Centre antipoison de Lyon :

04 72 11 69 11

Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

Assainissement : astreinte d'urgence

7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34.

Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

PERMANENCES

Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Assistante sociale

du département

À Villard Bonnot, 19 av. du Général De Miribel sur RDV au 04 56 58 16 91.

Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées

Elle est dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une place en maison de retraite...

Elle est destinée également

aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.

Lydia Bolès, assistante sociale pour les personnes de + 60 ans reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois en mairie de Saint-Ismier, de 14 h à 16 h 30 sur RDV, au 04 76 52 52 25.

SERVICES

Déchetteries

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03

- communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

SERVICES

Jours de collecte

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03

- communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

Objets trouvés

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

Consulter les infos sur : www.facebook.com/villedesaintismier (il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flashez sur moi!





DÉCEMBRE 2022
JANVIER / FÉVRIER 2023

N°67

INSTANTS VOLÉS P.04 > P.06

ACTUALITÉS P.07 > P.08

ENFANCE P.09 > P.11

DOSSIER P.12 > P.14

Le Centre Communal d'Action Sociale

INTERCOMMUNALITÉ P.15

CADRE DE VIE P.16

PORTRAIT P.17

Lola Tranquille

TRIBUNES POLITIQUES P.18

CULTURE P.19 > P.20

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

P.21 > P.23

AGENDA P.24

**"Nous devons tous participer
à la concertation engagée autour du projet
de mise en place de la ZFE"**



L'écologie est un humanisme

« La voilà la Nature, capricieuse,
transitoire, périssable et fragile
comme chacun d'entre nous...

Après les épisodes que nous venons de
connaître depuis 2019, nul ne peut
encore douter que d'autres étés
caniculaires suivront avec leurs bas
niveaux de nappes phréatiques, leurs
faibles débits de cours d'eau et leurs
trop rares précipitations suivies de
déluges torrentiels.

C'est pourquoi l'indispensable sobriété
des usages en termes d'eau et d'énergie
exige de nous d'agir en tous points de la
vie quotidienne en écologistes
responsables.

C'est la raison pour laquelle nous avons,
dès 2018, communautarisé la
distribution de la ressource en eau afin
de veiller collectivement sur cette
richesse qui procède du sacré et que nul
ne peut s'approprier.

C'est la raison pour laquelle en 2021
nous avons entrepris la révision du Plan
Local d'Urbanisme de la commune afin
de souscrire à la loi Zéro Artificialisation
Nette des sols à horizon 2050.

C'est la raison pour laquelle nous
sommes engagés dans une ambitieuse
politique de multi-modalité avec pour
objectif de favoriser le changement de
modes de déplacements et diminuer la
pollution.

Le pôle d'échange multimodal de La
Bâtie qui sera livré en 2023 s'inscrit
précisément dans cette démarche.

D'autre part, la loi Climat & Résilience
impose, dès 2023, la création de Zones à
Faible Émissions pour les véhicules
motorisés dans les métropoles dont la
qualité de l'air ne respecte pas les
normes réglementaires...

Grenoble s'inscrit dans cette démarche.

C'est la raison pour laquelle, si nous ne
voulons pas subir la fracture territoriale
et rétablir l'octroi entre Saint-Ismier et
le cœur de la métropole, nous devons
tous participer à la concertation
engagée autour du projet de mise en
place de la ZFE.

L'écologie est un humanisme dont les
valeurs répondent aux exigences de la
démocratie. Je vous invite à la vivre
pleinement par vos actions citoyennes
en faveur du climat et en participant
à la concertation sur :
www.metropoleparticipative.fr

HENRI BAILE
Maire de Saint-Ismier

Joyeux Noël et belles fêtes à tous

**Votre Maire Henri Baile et l'équipe municipale
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux à la population**

VENDREDI 13 JANVIER À 18H30 à l'Espace Agora



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : Géo Diffusion (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).



AU BOUT DE L'EFFORT

Le courseton est pour les écoles une épreuve sportive d'endurance à but caritatif.

Les élèves primaires de nos trois écoles participent cet automne avec courage à la course selon leur âge.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Le forum des associations organisé début septembre fut l'occasion de découvrir les nombreuses activités proposées par les associations sur notre commune tout au long de l'année.



DE BELLES AFFAIRES

Acheteurs et vendeurs ont passé, à l'occasion du traditionnel vide-greniers, une magnifique journée sous un soleil estival.

EMBELLISSEMENT D'UN TRANSFORMATEUR

Bravo aux jeunes du Local jeunes et à Anthony, l'animateur, pour la réalisation de ce nouveau projet graff, situé près des terrains de pétanque dans le complexe sportif F.R.Bériot.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec Enedis pour l'embellissement de leurs transformateurs et en collaboration avec l'Amicale Pétanque Club de Saint-Ismier.



SORTIE JEUNES

Pendant les vacances d'automne, nos jeunes ont participé aux nombreuses animations, autour d'Halloween dans des zones effrayantes du parc Walibi.



UN APRÈS-MIDI DE... FRAYEUR !!!

Près de 1 500 personnes sont venues le vendredi 28 octobre afin de participer à la grande fête d'Halloween traditionnellement organisée par la ville, en particulier par les adolescents du Local Jeunes. Ils étaient 19 cette année.

Merci à eux, pour leur investissement lors de la journée et de la semaine. Sans eux et sans les services municipaux, l'évènement serait difficilement réalisable.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Quatre agents de la ville se sont vu remettre par Monsieur le Maire et l'équipe municipale la médaille du travail. Elle récompense les agents dévoués au service de la collectivité et qui cumulent de l'ancienneté au sein de la fonction publique territoriale. Les agents récompensés, cette fois-ci, travaillent dans les services : Enfance-Jeunesse, C.C.A.S., Comptabilité et Techniques. Merci à eux !



ÉCHANGES ET PERSPECTIVES

Trois conseils de quartiers se sont déroulés au début de l'automne.

L'occasion pour les habitants d'échanger avec les élus sur leur quotidien et les projets en cours et à venir dans notre commune.

L'HISTOIRE DE NOTRE PATRIMOINE

À l'occasion des journées du patrimoine, vous êtes nombreux à être venus découvrir pour la première fois l'Histoire de la Bâtie Champrond, forteresse féodale édifée sur le bas de Saint-Ismier et maintenant incluse dans le quartier méconnu de la Bâtie.



SOUVENONS-NOUS !

Le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 a été commémoré en présence des élus, des associations d'anciens combattants, de la fanfare de l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace, du bataillon du 7^{ème} BCA, de la gendarmerie et de la clique des pompiers de Saint-Ismier.



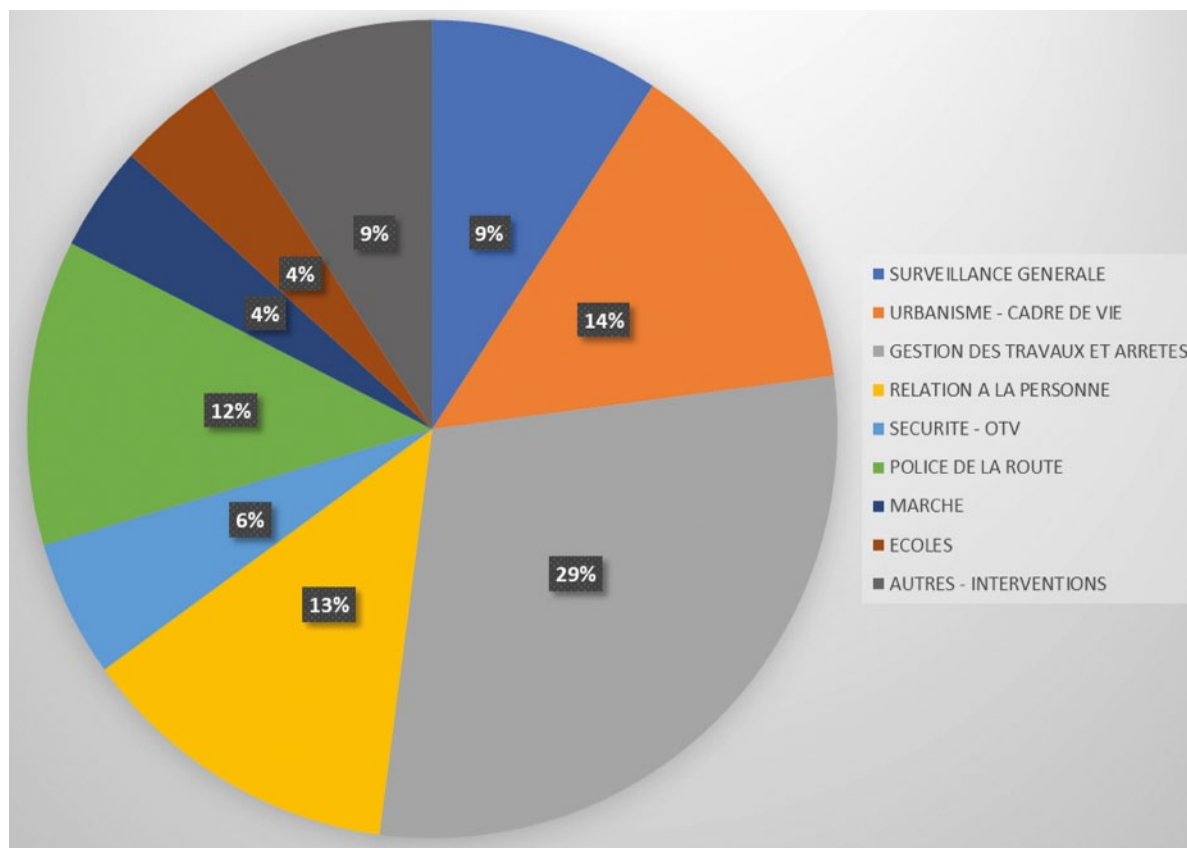
SURVEILLANCE

LA SÉCURITÉ DE TOUS AVANT TOUT !

A pieds, à vélo ou en voiture, nos deux policiers municipaux Christophe Landerieux et Grégory Robin assurent la sécurité, font de la prévention et surveillent l'ensemble du territoire de notre commune.

Comme toute police municipale, celle-ci exécute des missions administratives et judiciaires en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle est l'émanation physique de la responsabilité du maire dans ces domaines.

Voici sur l'année 2022, la répartition de leur temps de travail.



SURVEILLANCE GÉNÉRALE :
surveillance de la commune
- Lien avec la population

URBANISME - CADRE DE VIE :
Vérification et traitement des constructions posant problème - Mise en règle des haies et clôtures - Respect du règlement de publicité

GESTION DES TRAVAUX ET ARRÊTES : Traitement des demandes et rédactions des arrêtés - Suivi du bon déroulement, gestions des litiges, verbalisation - Autorisations occupation domaine public et dérogations au code de la route

RELATION À LA PERSONNE : Soutien aux personnes en difficulté (avec CCAS) - Litiges entre voisins - Aide - Légalisation de signatures

SÉCURITÉ - OTV : Voisins vigilants et solidaires - Opération tranquillité vacances - Relations et partenariat avec la Gendarmerie

POLICE DE LA ROUTE : En 2022 = 122 heures de police de la route / 88 infractions relevées - 70 heures de contrôle de la vitesse / 54 infractions relevées

MARCHÉ : Hebdomadaire et marché de Noël

ÉCOLES ET COLLÈGE : Surveillance des entrées/sorties - Aide à la circulation

AUTRES INTERVENTIONS : Cérémonies - Sécurité des animations/événements - gestion des objets trouvés (plus de 50% sont restitués à leur légitime propriétaire) - Gestion des voitures "tampon" - Nuisances sonores - gestions des animaux - Accidents

→ **Contact : Police municipale – Le Clos Faure - Mairie.**

Téléphone : 04 76 52 93 64 - 06 27 15 52 70 / 06 72 59 44 94

Horaires 08h00-12h00 / 14h00-18h00 du lundi au vendredi.

En cas d'absence, contactez la gendarmerie nationale en composant le 17.

POUR RAPPEL



CADRE DE VIE

RÉVISION DU P.L.U.

COMMENT PARTICIPER ET/OU VOUS INFORMER ?

- Registre numérique : <http://www.revisionplu-saint-ismier.fr/>
- Site internet www.saint-ismier.fr ou en Mairie :
 - Registre papier
 - Carte collaborative
 - Courrier / mail à revisionplu@saint-ismier.fr
- Conseils de quartiers
- Ateliers de concertation – participative OAP n°2 – Premier trimestre 2023



Z.F.E. : VOTRE AVIS COMPTE !

Dans le cadre de la concertation publique lancée par Grenoble Alpes Métropole en vue de la mise en place d'une Zone à Faible Émission (ZFE) sur son territoire, vous avez la possibilité de donner votre opinion.

Ce dispositif soutenu par l'État, est destiné à faire baisser les émissions de polluants notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air. Son principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et selon des plages horaires déterminées

Si cette zone ne s'appliquera pas directement sur le territoire du Grésivaudan, une grande partie des habitants seront impactés dans leurs déplacements quotidiens. Votre avis compte !

→ **Une réunion publique organisée par Grenoble Alpes Métropole se tiendra le lundi 5 décembre à 18h à L'Espace Agora.**

→ **Jusqu'au 9 décembre vous pouvez aussi apporter votre contribution sur www.metropoleparticipative.fr.**



L'AMZOV À L'AGORA

Depuis de nombreuses années, l'association musicale du bassin de vie qui déployait ses activités entre Monbonnot et Saint-Ismier, souhaitait rassembler toutes ses activités en un lieu unique.

Après de multiples recherches effectuées par le SIZOV et à l'issue de réunions de concertation entre les représentants des communes impliquées, la mairie de Saint-Ismier a proposé d'optimiser la distribution des salles de l'AGORA destinées aux associations pour accueillir l'AMZOV à 100%.

Ce projet, développé ensuite en concertation avec l'AMZOV et les acteurs, agents et élus du monde associatif, a pu voir le jour à la rentrée scolaire 2022.

Pour fêter l'évènement et officialiser l'installation de l'AMZOV à l'AGORA dans des locaux, en propre pour certains mais aussi partagés, quelques uns rafraîchis pour l'occasion, les professeurs de l'association ont donné un mini concert de qualité, très entraînant, après les interventions des élus. Celles-ci furent l'occasion pour le Président de l'AMZOV de remercier les entités qui ont soutenu l'école et l'AMZOV dans la réalisation de ce projet et pour le M. le Maire et l'équipe municipale de Saint-Ismier de se féliciter de la collaboration efficace entre les différentes communes du bassin de service.



INFOS TRAVAUX



Après plus de 6 mois de travaux, l'aménagement du chemin de Pageonnière se termine. L'implantation de la végétation (arbres et arbustes) et du mobilier (bancs et chaises) se finalisent. Ces travaux ont permis d'apaiser la circulation automobile, tout en maintenant le double sens et de sécuriser celle des piétons (création d'un cheminement dédié sur toute la longueur de la voie) et des cyclistes, tout en mettant en valeur le caractère patrimonial de la traversée du hameau.

UNE RENTRÉE PLEINE DE REBONDISSEMENTS



Crechn'ndo a rouvert ses portes le mardi 23 août 2022. Selon leur âge, 73 enfants ont intégré l'une des trois unités. Tout d'abord, par un temps d'adaptation au cours duquel petits et grands ont appris à faire connaissance afin de tisser un lien de confiance.

Cette rentrée a également été rythmée par :

- le retour de congé maternité de plusieurs professionnelles,
- l'arrivée de Carmen Kombo, responsable d'unité remplaçante chez les bébés,
- le recrutement d'Ingrid Frau, infirmière puéricultrice, en conformité avec le décret qui impose la présence d'une adjointe et d'une référente santé au vue de la capacité d'accueil de la structure,
- la dernière rentrée avant la retraite de Françoise Ramus, responsable de la crèche depuis sa création il y a 33 ans.

L'équipe a à cœur de mettre en place le projet d'établissement sur le thème du recyclage en travaillant de manière ludique les gestes du quotidien, pour les petits comme pour les grands, y compris lors de la mise en place d'ateliers.

Le mois d'octobre a été un mois haut en couleur avec les décorations d'Halloween et celles de l'automne. Il a aussi vu ainsi l'arrivée de la fibre à la crèche !



ENFANCE

DES SERVICES POUR NOS PETITS ET LEURS PARENTS



Les Relais Petite Enfance du Grésivaudan accompagnent les assistants maternels, les gardes à domicile et les parents pour un accueil individuel de qualité. Ce sont les anciens Relais d'Assistantes Maternelles. Le relais de Saint-Ismier est un lieu de ressources et d'informations, pour les parents et les professionnels de la petite enfance.

Pour les enfants, son rôle est de :

- proposer et aménager des espaces dédiés,
- organiser des temps collectifs que les enfants peuvent fréquenter avec leur assistant maternel autour des objectifs de découverte, de rencontre et de socialisation,
- proposer des ateliers d'éveil et des temps festifs,
- mettre en place des partenariats avec le réseau local (bibliothèque, associations...) et des actions passerelles.

■ Pour les parents, son rôle est de :

- informer sur les différents modes d'accueil du territoire, individuel et collectif, en fonction des besoins de garde,
- orienter vers les bons interlocuteurs et informer sur les démarches à effectuer,
- soutenir les parents dans leurs inquiétudes et leurs questionnements,

- proposer des soirées à thème, des conférences, des temps d'échange et de réflexion sur le développement de l'enfant, sur la parentalité etc,
- être un interlocuteur privilégié,
- informer sur les droits et les obligations en tant que particulier employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile ,
- accompagner dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile.

■ Pour les assistants maternels et les gardes à domicile, son rôle est de :

- diffuser les coordonnées et les disponibilités d'accueil afin d'être mis en relation avec les familles,
- proposer des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants accueillis mais également afin de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels,
- organiser des temps de travail et de réflexion entre professionnels mais aussi des conférences et des soirées à thème,
- informer sur les droits et les obligations en tant que salarié d'un particulier employeur,
- accompagner la pratique professionnelle,
- encourager à la formation professionnelle continue,
- accompagner dans la relation avec les employeurs/parents.

■ Pour les professionnels en devenir, son rôle est de :

- informer sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance .

→ Informations complémentaires auprès de Géraldine Briole, animatrice relais petite enfance les Grési'mômes, au 07 78 41 77 89



DES ÉLÈVES SENSIBILISÉS À L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des plantations prévues cet automne par l'ONF et sur proposition de M. Lotito, technicien forestier, les groupes scolaires de la Poulatière et de Clos Marchand ont participé, en forêt communale de Saint-Ismier, à une animation nature s'inscrivant dans un projet de l'association « Sylv'acctes ».

L'association, a été créée en 2015 pour financer des actions forestières vertueuses dans l'objectif d'aider à construire, dans un contexte de changement climatique, des forêts résilientes et capables d'améliorer la biodiversité des peuplements forestiers. Elle avait proposé un projet de plantation soutenu par la communauté

de communes du Grésivaudan et mis en œuvre à Saint-Ismier.

Le 17 octobre, en plantant en forêt un arbre d'une essence fruitière ou forestière précieuse, favorable aux abeilles, oiseaux, insectes ou mammifères, les élèves de Saint-Ismier encadrés par M. Lotito et ses équipes et accompagnés de leurs enseignants et de parents ont acté leur engagement citoyen en faveur de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Le projet comporte un volet « suivi de l'évolution des plantations » qui permettra aux élèves de la Poulatière de constater les résultats de leur action d'octobre.

Et ils ne seront pas seuls sur le terrain puisque le 21 novembre des classes de Clos Marchand se sont livrées au même exercice.



LA FIBRE ARRIVE DANS LES ÉCOLES



Le plan de relance numérique de l'éducation nationale dont la commune a pu bénéficier en 2022 pour équiper l'ensemble de ses classes élémentaires est désormais totalement opérationnel. Il ne manquait plus que le haut débit pour que l'ensemble des équipements fonctionnent parfaitement. C'est maintenant chose faite puisque les écoles Clos Marchand et de la Poulatière sont désormais connectées à la fibre. L'école des vignes devrait l'être d'ici peu. Chers élèves, à vos claviers !



LA VÉGÉTALISATION SE POURSUIT DANS LES COURS D'ÉCOLES



Les travaux de déconnection des réseaux d'eau pluviale avaient été engagés en juillet. Ils favorisent désormais l'infiltration des eaux de pluie et réalimentent les nappes phréatiques, grâce à la mise en place d'ouvrages d'infiltration, enterrés à l'école des vignes et aériens à la Poulatière grâce à une « noue d'infiltration ».

Nous sommes passés cet automne à la finalisation des travaux de la noue. Dans ce deuxième volet la végétalisation des cours, indispensable pour limiter les îlots de chaleur et tendre à installer des îlots de fraîcheur, a démarré.

Cette tranche de travaux a traité les espaces de classes en extérieur, les engazonnements et les plantations d'arbustes et d'arbres.



UNE NOUVELLE ANNÉE RICHE EN PROJETS POUR LES LYCÉENS

Le lycée horticole de Grenoble - Saint-Ismier accueille cette année de nouvelles promotions de lycéens et étudiants passionnés par la nature et le vivant pour préparer le Baccalauréat et le Brevet de Technicien Supérieur.

Mais cette année, il y a aussi une nouvelle équipe de direction, riche elle-aussi, de différents parcours et d'expériences multiples. M. Jean-Louis Viseur, le nouveau Directeur, est entouré du Directeur-adjoint, M. Joval Stéphane et de la directrice du CFPPA, Mme. Fabienne Faure-Garderet.

Il s'est construit très rapidement une dynamique qui se retrouve déjà dans les choix opérés ainsi que dans les projets en construction qui ne manqueront pas de vous être présentés durant l'année.



DEUX MESSAGES DES LYCÉENS AU ISMÉRUSIENS :



■ De mars à juin et de septembre à décembre, jardinez local !

Pour votre jardin, nous vous proposons un large choix de végétaux d'extérieur ainsi que diverses fournitures pour vos plantations.

Conseillés par notre équipe pédagogique, nous vous proposerons des plantes de qualité, locales et robustes cultivées en agriculture raisonnée. En agriculture Biologique, nous vous proposons également des cultures de jeunes plants de légumes, d'aromatiques, de petits fruits et d'arbres fruitiers.

■ Tomates, courgettes, courges, salades, carottes, radis, potimarrons, potirons, poireaux, pommes de terre.... Cuisinez au rythme des saisons !

Pour vos papilles, nous vous proposons des cagettes de légumes Bio à réserver depuis le site Internet une fois par semaine. Les légumes et les jeunes plants de légumes, aromatiques, petits fruits etc... sont certifiés AB : Agriculture Biologique !

Vous pouvez retrouver l'actualité du Lycée sur son site internet ainsi que sur sa page Facebook :

- <https://lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr/>

- <https://www.facebook.com/LEGASTI/>

→ **Pour tout renseignement au sujet des formations scolaires, contactez le Lycée Horticole au 0476520363 ou par mail au : legta.grenoble@educagri.fr**

→ **Les adultes concernés également par les formations du Lycée peuvent contacter le CFPPA au 0476525218 ou par mail au : cfppa.grenoble@educagri.fr**



Le CCAS de Saint-Ismier assure un véritable travail de transversalité entre les Ismériens. Cette proximité et l'attention portée aux besoins de chaque habitant. Les agents qui font vivre ce CCAS sont les garants de cette proximité. De par sa vocation Sociale car, cette solidarité communale peut bénéficier, même de façon ponctuelle,

Arrivée d'une animatrice de lien social



Le CCAS se réjouit de l'arrivée depuis le 12 septembre dernier de Floranne Eymin sur la fonction « d'animatrice de lien social ».

Sa fonction est d'être en relation avec des ménages et personnes vulnérables de la commune (personnes âgées en situation de fragilité, personnes en situation de handicap, personnes en précarité sociale, familles en difficultés) dans une approche intergénérationnelle.

En rencontrant les résidents de la commune le souhaitant (à domicile ou en mairie), elle pourra les mettre en lien en fonction de leurs besoins avec les associations, les structures, les services existants tout en les accompagnant dans la démarche si nécessaire. Floranne est amenée à proposer des activités, et des sorties dans les mois qui viennent.

Un diplôme d'éducatrice spécialisée en poche, Floranne a longtemps travaillé au CODASE, association de la protection de l'enfance, notamment à l'Espace adolescents à Grenoble. Depuis quelques années, elle a occupé des fonctions d'animatrice auprès de personnes âgées en premier lieu à la Maison Cantonale de Personnes Âgées de Meylan, puis au CCAS de Meylan et enfin à l'EHPAD Le Granier à Pontcharra.

Ses expériences professionnelles, ses compétences relationnelles, son dynamisme vont nous permettre de « mieux vivre ensemble » !!!

→ **Présence de Floranne Eymin en Mairie pour la joindre (inscriptions) ou venir la rencontrer les lundis et jeudis matins de 9h30 à 12h (04 76 52 52 25).**

Fabienne Simon
Responsable du CCAS



Une assistante sociale dédiée aux personnes de plus de 60 ans



Lydia Boles travaille au Service Autonomie et Développement Social du Département de l'Isère. Le CCAS a conventionné avec cette collectivité pour vous proposer un service d'accompagnement de proximité.

Dans ce cadre, Mme BOLES reçoit les personnes âgées de plus de 60 ans domiciliées sur la commune. Elle les aide à faire le point sur leur situation, à accéder à leurs droits et les accompagne dans leurs démarches et dans leur projet de vie. Elle peut orienter ces habitants et leur proposer différentes mesures d'aide et d'accompagnement afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins.

→ **Où s'adresser pour rencontrer Lydia Boles ?**
CCAS de Saint-Ismier 04 76 56 92 77 - social@saint-ismier.fr

Elle reçoit en mairie sur rendez-vous pris auprès de l'accueil du CCAS.

Des visites à domicile sont également possibles.

→ **Quand la rencontrer ?**
Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00



BLE À SAINT-ISMIER

entre les différents services de la commune et bien sûr entre tous les habitants permet ce bien-vivre ensemble qui nous tient tant à cœur. Découvrez ici toutes les facettes de notre Centre communal d'Action ponctuelle, à chacun d'entre nous.

La restauration à domicile



Vous êtes fatigué de faire les courses et de faire à manger tous les jours ?

Pourquoi ne pas essayer la restauration à domicile ? Pour vous aider, le CCAS a passé une convention avec une entreprise : « L'essentiel à domicile » et vous propose :

- un choix entre deux menus
- des menus complets variés et équilibrés établis par des diététiciennes diplômées d'état et élaborés par un traiteur agréé
- des régimes spécifiques adaptés (sans sel ajouté, diabétique...)
- une cuisine familiale, des produits locaux / bio
- des repas 7/7 jours toute l'année
- des livreurs à l'écoute.

Les personnes intéressées peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur la partie livraison. Pour les personnes aux ressources modestes, le CCAS ou le département peuvent vous aider à trouver des aides financières.

→ Renseignements : CCAS 04 76 52 52 25

Les dates d'animation à retenir absolument !

Floranne, l'animatrice vous attend tous les mardis matins à partir de 9h30 au café restaurant Le Martinet « Chez Tatou » (6, place de l'Eglise), autour d'un café, pour échanger, se connaître, savourer l'instant, parler de l'actualité, donner son avis, s'impliquer. Seul(e), en couple, avec des amis, ou des proches...". Tout le monde est bienvenu l'espace d'un moment ou plus longtemps ! Premier accueil le mardi 6 décembre.

« **LE ROUL'MÉMOIRE** » : l'atelier qui va remuer vos méninges ! À partir du vendredi 6 janvier 2023, de 10h à 11h (hors vacances scolaires), dans une salle de la mairie, venez mesurer votre mémoire de manière distrayante, grâce à une variété de petits défis intellectuels différents. Votre seule arme : venir équipé de papier et d'un crayon ! Atelier gratuit concocté et animé par Floranne, l'animatrice du CCAS.

→ Inscription en Mairie au 04 76 52 52 25
ATTENTION ! nombre de places limitées !
Parlez-en autour de vous !

« Ciné séniors du lundi »

Une fois par mois, le lundi après-midi, le CCAS organise, pour les séniors de la commune et de Saint Nazaire les Eymes une sortie cinéma à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot.

Départ en car du parking du Rozat, retour au même endroit .
Sortie encadrée par des bénévoles et l'animatrice du CCAS.

Le titre du film est connu une dizaine de jours avant la sortie et figure dans la programmation de l'Espace Aragon.

Comment s'inscrire ?

→ **Auprès d'Odile STIVALET, administratrice du CCAS – 06 83 84 81 60 ou en mairie au 04 76 52 52 25 (pas de date limite d'inscription).**

Entrée du cinéma : 6 euros

Venez nombreux entre amis, entre voisins ou en famille. Vous partagerez un moment d'émotion devant de belles histoires !

À vos agendas ! Nous vous attendons lors de ces prochaines dates :

- **lundi 12 décembre 2022**
- **lundi 9 janvier 2023**
- **lundi 20 février 2023**



Le CCAS de Saint-Ismier vous propose d'assister à des séances de cinéma à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot





Colis de Noël et après-midi festive

Exceptionnellement, du fait qu'en 2022 un repas a déjà été organisé au mois de juin, il est proposé, en 2023, une après-midi festive en janvier.



Toutes les personnes âgées de 75 ans et plus sont invitées (sur inscription) à une « Galette des Rois des Aînés », à l'Espace Agora, le samedi 14 janvier à 15 heures.

En ce qui concerne les personnes âgées de 80 ans et plus, elles ont le choix entre participer à cette après-midi festive ou recevoir pour Noël, à leur domicile, un ballotin de chocolats.

À cet effet, un courrier leur a été adressé en octobre.

→ Si vous êtes concerné et n'avez pas reçu cette lettre, merci de contacter le CCAS au 04 76 52 25 25.

→ Inscription « Galette des rois des aînés » avant le 30 décembre 2022 auprès du CCAS de Saint-Ismier.
Tél. : 04 76 52 25 25

Le dispositif Voisins solidaires prend son essor !

Il y a un an, ce dispositif, regroupant des bénévoles engagés pour soutenir des personnes seules et isolées dans leur voisinage, connaissait une très belle évolution et passait de 11 à 28 membres.



Depuis la rentrée de septembre, grâce à ces nouveaux participants, 11 personnes ayant exprimé un besoin ont pu trouver un soutien. Prise de contact, courses, visites de courtoisie, échanges téléphoniques, promenades ponctuelles : la mise en lien avec les personnes seules a pris de nombreux visages grâce à l'enthousiasme des voisins solidaires de la commune.

Cet accompagnement a été soutenu les 28 septembre et 12 octobre par deux journées de formation, assurées par la dynamique Emmanuelle Rivoire, assistante sociale en gérontologie qui suit de près le dispositif Voisins Solidaires.

→ Si vous désirez solliciter le dispositif pour un soutien ou souhaitez l'intégrer, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04.76.52.25.25 ou envoyez un mail à : accueil@saint-ismier.fr.

L'Embellie : un nouveau programme à découvrir à La Bâtie Champrond de Saint-Ismier !



Le lundi 6 octobre, les élus de la commune et du CCAS ont pu visiter à La Bâtie les nouveaux bâtiments de la résidence l'Embellie, construits par le bailleur social AIH (Alpes Isère Habitat) déjà présent à Saint-Ismier.

Grandes terrasses équipées, rangements multiples, matériaux dernier cri, aménagements PMR, ces logements locatifs sociaux livrés fin novembre ont révélé leurs nombreuses prestations de qualité. Parmi celles-ci, l'accès gratuit pendant un an aux services de domotique installés dans chaque appartement pour chaque nouveau locataire. À l'extérieur, les espaces verts sont composés de plantations d'arbres, choisis pour résister à la sécheresse et abriter les oiseaux, et de places de parking engazonnées. De plus, la résidence répond aux nombreuses obligations d'isolation et de sobriété énergétique. Un bel exemple d'intégration dans le quartier !





Claudine Gellens

Conseillère municipale déléguée chargée
de la communauté d'intérêt du bassin de vie et des relations
avec les communes qui la composent



À LA CCLG, LA PRÉOCCUPATION DE L'EAU SOUS TOUTES SES FORMES



S'il est un sujet qui mobilise les élus à chaque conseil communautaire, c'est bien celui de l'eau !

En effet, qu'elle se présente sous forme de service, consommation, assainissement, pénurie... chaque séance est le théâtre de délibérations liées à sa gestion, un dossier mené de haute main par François Bernigaud, vice-président en charge de l'Eau et assainissement de la CCLG, conseiller municipal délégué à Saint Martin d'Uriage.

À la demande du président Henri Baile soucieux d'apaiser les tensions générées par une forte hausse des tarifs dans certaines communes après la récupération de sa gestion par le territoire, François Bernigaud s'est d'abord attaché à ramener la sérénité, en instaurant dialogue et réflexion pour établir progressivement une certaine équité de prix.

Actuellement, le regard se porte essentiellement sur le réseau d'acheminement de l'eau de consommation principalement issue du massif de Belledonne. Dans un contexte de

stress hydrique préoccupant, l'attention des services se polarise sur l'optimisation du captage et du débit car si la déperdition apparaît comme quasi nulle dans certaines communes, le taux disponible affiche à peine 60% du débit initial dans d'autres, symptôme de nombreuses fuites. Pour y faire face, la CCLG effectue les travaux urgents, auxquels s'ajoute la maintenance du réseau au rythme de 0,5% par an, pour un renouvellement global communément calibré... sur 200 ans.

Si efficacité et efficience sont au cœur de l'action, l'affaiblissement de la ressource croisé au besoin, conduit aussi la CCLG à chercher les meilleures stratégies pour recycler, économiser et/ou rationaliser la consommation d'eau en travaillant avec les usagers. Ainsi, la CCLG a conventionné avec la Métropole grenobloise pour répondre à l'économie du territoire dont l'entre-

prise STMicroelectronics est un fleuron mais également un des plus gros consommateurs d'eau. Cependant, le volume d'eau acheminé de la Romanche atteint aujourd'hui, sa limite. Aussi, et depuis plusieurs mois, une réflexion s'est nouée afin d'encourager l'entreprise en plein développement à travailler sur le recyclage et le traitement de ses eaux usées, comme, par exemple les « eaux grises ». Au-delà de la gestion, l'eau s'invite aussi dans les délibérations lorsqu'elle tombe en abondance en inondant la vallée... C'est la raison pour laquelle, avant d'envisager d'améliorer son drainage, le fonds de solidarité a été mobilisé afin d'accompagner les communes de Revel et Plateau-des-petites-roches qui ont subi de graves dommages pendant l'hiver dernier.



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



DES ÉCONOMIES AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La crise énergétique que nous traversons depuis plusieurs mois, et qui va s'aggraver à l'approche de l'hiver, nous oblige tous à revoir certaines de nos pratiques du quotidien en identifiant les gestes simples et les adaptations favorables aux économies d'énergie. La Mairie de Saint-Ismier, comme toutes collectivités locales, n'est pas épargnée par cette crise. Les augmentations du coût de l'énergie devraient ainsi faire bondir notre facture énergétique annuelle globale (gaz + électricité) de près de 100% pour passer de 205K€ à plus de 400K€ en 2023... Nous ne cessons depuis la rentrée de réfléchir à tout ce qui pourrait participer à la réduction de notre consommation et avons mis en place une première série de mesures. Nous nous appuyons notamment sur les 5 audits énergétiques (2 écoles, la Mairie, les services techniques, et la maison Belledonne) réalisés en 2021 et 2022, pour concentrer nos efforts là où il y a le plus à gagner.

OBJECTIF : 10% D'ÉCONOMIE

C'est ainsi que nous avons décidé de :

- décaler l'allumage du chauffage de tous nos bâtiments, à la rentrée de novembre après les vacances d'automne ;
- réduire les consignes de chauffage de tous les bâtiments communaux (excepté la crèche) pour les passer à 19° ;
- optimiser la régulation du chauffage lorsque les bâtiments sont inoccupés (par exemple : reprogrammer des baisses de chauffage plus importantes en cas d'absence prolongée dans le bâtiment) ;
- terminer d'ici à la fin de l'année le remplacement des ampoules de tous les bâtiments par des LED ;
- inciter tous les occupants (y compris les associations auxquelles un courrier a été envoyé) à revoir leurs pratiques pour minimiser leur consommation électrique (extinction systématique des lumières dans les espaces inoccupés, interdiction des moyens de chauffage électrique complémentaires) ;
- pratiquer le désembouage des circuits de chauffage qui pourraient en bénéficier (tel que réalisé fin octobre à la maison Belledonne) ;

Michel Girard

Adjoint au maire
chargé des travaux d'entretien,
des réseaux et voiries



- ajouter en tant que de besoin et là où c'est possible des disjoncteurs électriques programmables dans le temps (coupure automatique de telle heure à telle heure, tels jours de la semaine, à telle période, etc...) ;
- cesser de faire fonctionner les ballons d'eau chaude qui n'alimentent que des toilettes où l'on ne peut que se laver les mains ;
- étudier l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation partielle sur les toits de certains bâtiments (une étude est en cours à l'école des Vignes).

Au-delà de ces mesures spécifiques applicables aux bâtiments, nous comptons poursuivre la réduction de l'éclairage public débutée avec l'extinction nocturne effective depuis janvier dernier, en réduisant les éclairages festifs. Ainsi, sans pour autant nuire à l'esprit de Noël, les illuminations de fin d'année ne s'allumeront que le 10 décembre pour s'éteindre le 2 janvier.

D'autres actions de plus long terme sont également envisagées et doivent être prochainement arbitrées dans le cadre de la préparation du budget 2023. Entre autres, certains plans pluriannuels d'investissements destinés à respecter les règles imposées par le décret de 2019 sur la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire seront mis en oeuvre. Dans le même esprit, c'est dans le cadre de la révision du PLU qu'une réflexion est également menée sur l'optimisation du nombre d'équipements publics en fonction de leur usage et de leur niveau de vétusté.

Vous l'avez compris, nous avons engagé une démarche lourde et volontariste pour réduire au maximum (et dans les limites de l'acceptable...) la consommation énergétique communale. Nous en établissons un premier bilan début 2023.





L'or olympique... au bout du sabre !

SON SOURIRE, SA GENTILLESSE, SON NATUREL CARACTÉRISENT L'ISMÉRUSIENNE LOLA TRANQUILLE, MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE SABRE.

Ceux et celles qui l'ont côtoyée lors de sa venue à la Fête du sport en juin dernier peuvent en témoigner. Avec beaucoup de pédagogie, elle avait pris le temps d'expliquer pendant tout un après-midi l'art et les techniques du sabre, sa discipline, aux enfants et aux adultes présents.

Son caractère, ses ambitions avaient particulièrement touché la rédaction du Lien. À travers l'interview portrait qui suit, nous avons envie de faire découvrir Lola Tranquille, 19 ans, à la carrière sportive prometteuse et au doux rêve de gagner un jour un titre aux Jeux Olympiques.

Pourquoi as-tu choisi le sabre plutôt que l'épée, le fleuret ou un autre sport ?

J'ai choisi l'escrime car j'ai eu une initiation à l'école quand j'étais en CE2. J'ai commencé par le sabre puisque c'est à cette arme que j'ai été initiée. Je n'ai jamais pensé à changer car au club de Meylan on pratique exclusivement le sabre. Je n'aurai pas la patience de faire de l'épée, ni la précision de faire du fleuret donc le sabre me va plutôt bien !

Avant de faire de l'escrime j'avais déjà fait d'autres sports : équitation, badminton, etc... Aucun ne m'avait vraiment passionnée. Quand j'ai découvert l'escrime cela a été une révélation, un vrai coup de cœur. Ce que j'ai de suite aimé, c'est la tenue. Le fait qu'on soit comme déguisé me plaisait. Le fait de devoir toucher l'autre sans se faire toucher m'a de suite plu.

Dans quel esprit se déroule cette discipline ?

On peut comparer le sabre à un 100m pour la dimension physique et à une partie d'échecs sur le plan mental. C'est un sport très complet qui demande de la réflexion.

Comment se passe un entraînement ? En quoi consistent les séances ?

J'ai différents entraînements en escrime. Une partie est dédiée à la technique qui consiste à être face à l'entraîneur et à répéter des gestes. Ensuite, il y a une partie technique avec le groupe ou l'on s'entraîne sur des situations de matchs très précises. Enfin, il y a une partie matchs. C'est ce que je préfère ! En plus de l'escrime, j'ai 3 séances de préparation physique. Et j'ai aussi un accompagnement mental afin d'être la plus performante possible.

Tu es membre de l'INSEP*. Explique-nous le contenu d'une semaine type ?

Une semaine d'entraînement se déroule du lundi au vendredi quand je n'ai pas compétition. Je m'entraîne 2 fois par jour avec une séance de technique avec l'entraîneur le matin ou une préparation physique et l'après-midi une séance collective de match par exemple. En parallèle, je suis des études de STAPS*. Il y a aussi dans la semaine un temps dédié à la récupération avec les kinés.

Quels sont tes objectifs pour cette nouvelle saison et pour les prochaines années ?

Mon objectif pour cette saison, ce sont les championnats d'Europe et du Monde Junior qui auront lieu en février et avril 2023. Les semaines précédentes, il y a aura plusieurs étapes de coupe du monde pour arriver prête le jour des championnats. Sur le long terme, l'objectif est de performer en coupe du monde senior et de préparer les jeux de 2024 et 2028 et pourquoi pas, un jour, décrocher une médaille olympique.

Pour atteindre tes rêves, tu connais les contraintes ?

Ce ne sont pas des contraintes. C'est plutôt la difficulté du sport de haut niveau. On perd plus que l'on gagne au cours d'une carrière. Il faut apprendre à gérer les moments de "moins bien" pour revenir plus fort. C'est une remise en question constante afin de progresser et de s'améliorer. Les moments de doute font partie de notre quotidien. C'est ça qui rend la victoire encore plus savoureuse.

Mon entourage me soutient énormément. Sans eux, je ne serais pas là où j'en suis actuellement.

À deux ans des JO, sens-tu une pression particulière ?

Pour le moment, non. Les qualifications commencent en avril 2023. A ce moment-là, oui je pense que la pression sera vraiment présente. Il me faudra rester concentrée sur l'escrime et sur moi pour éviter d'être submergée par la pression.

On parle souvent dans les médias de l'escrime/épée au moment des JO puis il n'y a plus grand-chose, comment vis-tu cette sous médiatisation de votre discipline ?

L'escrime est le plus gros pourvoyeur de médailles pour la France aux JO, le fait qu'on ait les jeux à Paris va aider à médiatiser notre sport. Le sport olympique tend vers une professionnalisation. Je pense que dans les années à venir les choses vont changer, du moins, je l'espère.

Les réseaux sociaux ont-ils un rôle à jouer selon toi ?

Oui, c'est aujourd'hui le meilleur moyen pour se faire connaître. Cela permet de montrer son quotidien, de parler de ses performances. Pour les sponsors c'est une vraie plus-value.

Il y a un engouement pour le sport féminin ces dernières années, est-ce que c'est quelque chose que tu vois dans ta pratique sportive ?

Oui, on voit que les médias s'intéressent plus à nous. Chez les jeunes, les sports sont moins catégorisés "filles" ou "garçons" et c'est une très bonne chose.

As-tu le temps de revenir à Saint-Ismier ?

Oui, j'essaie dès que j'ai quelques jours de repos de revenir me ressourcer ici.

Le regard des autres (entourage...) a-t-il changé ?

Je ne sais pas, il faudrait leur demander ! J'essaie de ne pas changer. Je suis Lola, escrimeuse, quand je suis sur la piste et à l'entraînement. En dehors, je suis Lola. Je reste moi-même. Mon entourage n'a pas vraiment changé malgré mon départ de la maison à 15 ans. C'est ce qui me permet de rester moi-même et de garder mes valeurs.

* Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

* Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

Le logement social, un élément central du parcours résidentiel qui ne doit pas être l'objet d'une épreuve de force stérile avec les services de l'État.

Le logement social est un élément central du parcours résidentiel, il doit pouvoir être accessible à tous les Français qui, dans leur vie, en ont besoin.

Le modèle français du logement social, c'est la volonté et l'ambition d'accueillir tous ceux qui en ont besoin dans leur parcours de vie, en particulier les plus précaires.

C'est donc un modèle qui nécessite la confiance entre les acteurs, et entre les habitants.

Entre les acteurs pour permettre d'augmenter le nombre de logements à loyer abordable, d'en améliorer constamment le confort et la qualité et d'assurer des attributions équilibrées à l'échelle locale.

Entre les habitants, car le logement social est une chance pour ceux qui y habitent et pour ceux qui en sont les voisins, en offrant des opportunités et des ouvertures à tous pour faire vivre la République et ses valeurs de liberté, égalité, fraternité.

Cette confiance passe évidemment par un lien étroit entre l'Etat et les élus locaux.

Et, si, comme chacun sait, Saint-Ismier est en carence vis à vis de la loi SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain) et, à ce titre, paie une amende importante, la carence ne doit pas être l'objet d'une application réductrice de la loi par quelques fonctionnaires portés à imposer leurs vues à des élus qui sont pourtant les meilleurs connaisseurs de leurs territoires et de leurs habitants !

La majorité municipale.

TRIBUNE POLITIQUE DE LA MINORITÉ

Tous ensemble pour notre environnement.

Sécheresse, fortes intempéries, feux de forêts, canicule et bien d'autres événements climatiques ont marqué l'été 2022. D'après les scientifiques, ce scénario est amené à se répéter voir même à s'amplifier. Nous devons agir immédiatement afin de réduire nos émissions de CO2 et contenir l'augmentation de la température de notre planète au minimum. Nous devons agir collectivement, les efforts de chacun s'additionnant aux autres. Nous pouvons agir de multiples manières dès maintenant et à notre propre niveau : réduction du chauffage, isolation des maisons, utilisation des transports en commun et/ou déplacements doux (marche, vélo), réflexion globale sur notre consommation alimentaire et autre, achats locaux, réduction des déchets, compostage, protection de la faune et de la flore etc... Chaque petit geste compte pour avancer.

Notre groupe s'engage activement dans les activités de protection de l'environnement : nous sommes partie prenante des interventions d'informations sur le marché le samedi. Nous supportons les projets municipaux comme les événements « Agora du climat » et autres. Nous avons suggéré des ateliers pour réutiliser des emballages ou cartonnages existant pour les cadeaux de fin d'année.

À cet effet, les fêtes sont devenues des fêtes de surconsommation. Ne pouvons-nous pas faire autrement ? Limiter les cadeaux, les emballages, les aliments exotiques ou non de saison ? Est-ce bien raisonnable lorsque l'on voit les poubelles déborder et que l'on retrouve nombre de cadeaux sur des sites de revente les lendemains de fêtes. Revenons aux valeurs de partage, d'un moment de convivialité en famille, d'entraide entre amis.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches et ceux que vous chérissez.

Birgit Josselin - Christian Picard - Odile Stivalet
Groupe minoritaire.





DES NOUVELLES DE LA TOUR D'ARCES

Lieu emblématique de Saint-Ismier, la tour, but de bien des promenades, n'est plus visitable actuellement mais le redeviendra bientôt.

Les travaux avancent

La première tranche concernant le renforcement du rempart Nord-Est est terminée depuis début 2022, ce qui assure une consolidation durable à l'édifice.

Un escalier donne accès à l'intérieur de la tour et permettra, à la réouverture, de jouir d'une vue globale sur le site.

La deuxième tranche des travaux a commencé cet été sur le rempart Sud dont la reconstruction est en cours avec un achèvement du chantier programmé pour la fin de l'année 2022. Il est prévu la réalisation d'un accès facilité par des marches et une plate-forme qui recevra des panneaux explicatifs.

À quand les visites ?

Le site sécurisé pourra ouvrir et accueillir le public dans de bonnes conditions en début d'année 2023, c'est à dire quand les marches d'accès ainsi que les panneaux explicatifs seront posés.

Les acteurs de la réhabilitation du site

Les travaux ont été possibles grâce aux dons que des particuliers et entreprises accordent au fonds de dotation et grâce aux importantes subventions obtenues par la commune. Ils bénéficient aussi du travail de collaboration des membres du fonds et des services de la mairie avec les instances concernées que sont les services de l'État et du département, dans le respect des procédures.

Comment participer à la vie de la tour ?

La commune est très engagée sur ce dossier mais elle doit pouvoir s'appuyer sur le fonds de dotation pour bénéficier non seulement de l'investissement des bénévoles mais également financer une partie des travaux.

Les Ismériens amoureux de « leur » tour peuvent participer à la hauteur de leurs moyens.

Les dons, défiscalisés à hauteur de 66% de leur montant peuvent être recueillis

- par paiement sécurisé sur le site internet du Fonds de Dotation : tourdarc-patrimoine.fr
- par chèque à déposer dans la boîte aux lettres du Fonds de Dotation de la Tour d'Arces qui se situe derrière le portail de l'entrée de la Mairie.



SOUVENIR

PARCE QUE LA MÉMOIRE DES MONUMENTS EST LA MÉMOIRE DES HOMMES

La municipalité a décidé de restaurer, début septembre, le monument aux morts de la commune.

Construit sur la place de l'église après la 1ère guerre mondiale, il rappelle à nos mémoires le nom et le prénom des hommes de la commune morts lors des conflits militaires.

L'inscription « 1914-1918 » a été ajoutée sur les côtés ainsi que l'inscription « 1939-1945 », manquante sur le monument jusqu'à ce jour, près des noms des Ismériens morts lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le monument représente une colonne quadrangulaire, ornée d'une palme, d'une croix de guerre et d'un entourage avec obus.

Ayons mémoire et respect pour ces hommes de notre commune qui donnèrent leur vie pour la France.





RADIO

ATELIER « CRÉATION DE PODCASTS RADIOPHONIQUES » UN PROJET SCOLAIRE ORIGINAL

Dans le cadre de ses missions d'éducation aux médias et à l'information des plus jeunes, la médiathèque a organisé avec deux classes de cycle 3 de l'école élémentaire des Vignes un projet « Radio »* encadré par un animateur professionnel également journaliste à radio-Grésivaudan.org

« Mon environnement, nos quatre saisons » sera le thème travaillé pour permettre une prise de conscience de l'importance des sujets environnementaux actuels à travers la production d'une série de podcasts. Chacun de ces podcasts est l'occasion en cette fin d'année d'une rencontre intergénérationnelle en novembre et décembre entre un groupe d'élèves et des résidents volontaires de l'EHPAD du Rozat dans l'objectif de permettre une transmission d'expériences et de pratiques écologiques d'antan. Pour clore le projet, un temps fort d'écoute collective de ces podcasts sera organisé à la médiathèque en présence de tous les participants.

* Ce projet est financé par le réseau des médiathèques du Grésivaudan.



AGENDA

INFORMATIONS PRATIQUES

FERMETURE EXCEPTIONNELLE :

- La médiathèque sera fermée du samedi 24 décembre au samedi 31 décembre.

En conséquence, la boîte de retour des livres sera indisponible. Les prêts seront automatiquement prolongés durant cette période. L'équipe de la Médiathèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et beaucoup de lectures passionnantes.

> CONTACT : 04 76 52 92 76



Françoise Videau

Adjointe au maire
chargée de la culture
et de la communication



FORMATION AU NUMÉRIQUE

ATELIER NUMÉRIQUE

Venez découvrir, vous initier, vous perfectionner, vous informer et échanger grâce aux outils numériques.

Au programme du mois de janvier un cours pour apprendre à s'organiser grâce à de nombreux sites Internet à la fois pratiques et malins.

Session « Petits sites pratiques » le jeudi 12 janvier à 13h30 ou à 15h00 sur inscription en médiathèque.



COLLÉGIENS : RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE POUR TIRER PROFIT DE VOTRE CARTE TATTOO !

Depuis la rentrée scolaire 2022, le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf de l'Isère, lance un nouveau dispositif : la carte Tattoo Isère.

D'une valeur de 60€, elle remplace le chéquier Pass Culture. Elle donne accès aux 65 000 collégiens isérois du public et du privé à des réductions sur l'adhésion annuelle à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie et à de bons plans. La carte Tattoo Isère peut être dépensée à la médiathèque de Saint-Ismier pour régler une adhésion personnelle ou un abonnement adulte (16€) ou famille (23€).

Ex : 10 € par an permettant l'adhésion à une bibliothèque. Ces 10 € sont déductibles des 60 € de la cagnotte.



UNE FIN D'ANNÉE SUR DES AIRS DE FÊTE

L'effervescence autour de la magie de Noël nous gagne tout doucement. Le Père Noël nous a déjà certifié sa présence à l'occasion de certains événements du mois de décembre.

De belles actions préparées avec la municipalité par les services de la ville se préparent. Découvrez vite ici le programme !

Le Père Noël répond aux enfants



© Georges Crisci

Pour la deuxième année consécutive, une annexe du secrétariat du Père Noël s'est installée à la mairie. Les enfants ont jusqu'au 15 décembre pour écrire une lettre ou faire un dessin à destination du Père Noël. Une boîte aux lettres « spécial Noël » est située à l'accueil de la médiathèque.

Si vous souhaitez que votre enfant reçoive une réponse à son nom, il est important que soient mentionnés sur le courrier le prénom, le nom et l'adresse postale. Inutile d'apposer un timbre,

cette charmante correspondance est entièrement gratuite.

Vente de sapins et de décorations pour des projets scolaires



Les élèves du lycée horticole proposent une vente de sapins et de décorations de Noël. Venez trouver de nombreuses idées pour décorer votre intérieur. L'argent récolté permettra de financer des projets scolaires.

❄ À partir du mercredi 23 novembre,
lycée horticole, 1 chemin de Charvinière

Marché de Noël



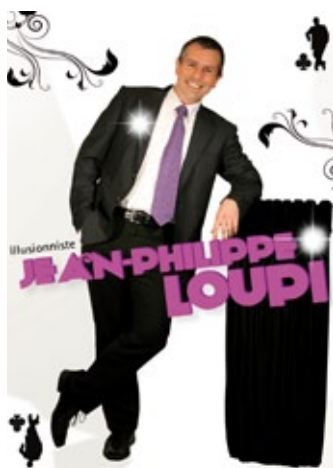
Besoins d'idées cadeaux ? N'hésitez plus et venez faire un tour au traditionnel marché de Noël et découvrir tout un panel de produits et objets traditionnels (bijoux, foulards, chapeaux, vanneries, produits culinaires, vins...).

❄ Samedi 10 décembre de 8h30 à 17h00, chemin du Rozat.
Entrée libre

Spectacle de magie

Voici un spectacle magique, où le mystère, l'illusion et le rire se mélangeront pour votre plaisir. Durant plus d'une heure, enfants et parents apprécieront et surtout participeront à ce moment de fête. Les tours présentés sont pratiquement tous prétextes à solliciter la participation du public, depuis sa place ou sur la scène avec l'artiste. Un spectacle visuel magique mêlant harmonieusement le mime, l'illusion, la poésie et la comédie.

Jean-Philippe Loupi est un illusionniste réputé qui a obtenu le troisième prix au concours mondial des illusionnistes. Il a participé à de nombreuses émissions de télévision ainsi qu'au Festival Magic Star à Monte-Carlo.



❄ Mercredi 7 décembre à 14h30 à l'Espace Agora
Billetterie sur agora-saint-ismier.fr ou à l'accueil de la mairie

Concert sur la place de l'église



Après le succès du son et lumière de l'année dernière, la municipalité a décidé cette année de continuer dans cette dynamique en proposant un magnifique concert de Noël sur la place de l'église à 16h00. Les élèves de l'atelier jazz de l'AMZOV joueront la première partie avant que le groupe Satin Doll Sisters viennent interpréter les plus beaux chants de Noël.

❄ Samedi 10 décembre à 16h00, place de l'église. Entrée libre



Le temps des histoires : spécial Noël



Dans un décor joyeux et coloré, les bibliothécaires liront des albums de Noël. Ensuite, un atelier créatif sera proposé aux jeunes enfants.

❄ Mercredi 14 décembre à 10h30 en médiathèque à partir de 3 ans.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Un dernier concert avant les fêtes



Le traditionnel concert de Noël organisé par le Comité des fêtes se déroulera à l'église. La chorale des Choeurs en Grésivaudan et l'AMZOV interpréteront un florilège de chants traditionnels.

❄ Vendredi 16 décembre à 20h30 à l'église



Ciné-goûter, le rendez-vous des plus jeunes

La commune offre à tous les enfants un moment détente. Avant le traditionnel goûter, les enfants assisteront à la projection du dessin animé : "Encanto, la fantastique famille Madrigal"

❄ Mardi 20 décembre à 14h30 à l'Espace Agora. Entrée libre



Décorations

En se promenant dans les rues ismériennes, un petit air de fête circule... grâce notamment aux décorations et illuminations en Led déployés par les services Techniques sur l'ensemble du territoire. En raison des économies d'énergie, la municipalité a décidé de réduire la durée des illuminations. Celles-ci débiteront le samedi 10 décembre jusqu'à la fin des fêtes de fin d'année.

Spectacle de contes traditionnels africains

Quelques jours avant Noël, la médiathèque invite le conteur burkinabé Ismaël Sawadogo dit Mangouroutou. L'artiste est passionné par la transmission des traditions orales de son pays mais aussi des traditions maliennes, bambaras et mandingues. Il contera, aux enfants à partir de 3 ans, des histoires de vie dans lesquelles les notions de partage et de lien social dominant, mais aussi des histoires d'animaux. Tout cela sera accompagné par les notes de son balafon et de son djembé.

Ismaël Sawadogo a participé à de nombreux festivals à Paris, en Suisse, au Burkina-Faso. Entre 2000 et 2010, il s'est adressé tout particulièrement aux enfants défavorisés en traversant son pays comme conteur ambulant.

Le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, qui nous offre ce spectacle de conte à la médiathèque et à l'EHPAD du Rozat, l'accueille en résidence d'artiste durant le mois de décembre afin qu'il conte dans plusieurs bibliothèques et institutions du territoire.

❄ Mercredi 21 décembre à 16h00, à la médiathèque. Pour toute la famille sur réservation



Idées de cadeaux

Offrez à vos proches des places de spectacles de la programmation 2022/2023 de l'Espace Agora.

❄ Billetterie sur : agora-saint-ismier.fr ou à l'accueil de la mairie

Réservez votre réveillon !

L'ESPACE AGORA vous propose de terminer l'année 2022 avec un grand spectacle de fête à la façon du Moulin Rouge, du Lido, du Paradis Latin ou encore du Casino de Paris, tous les artistes qui seront présents ce soir-là en sont issus.

Un spectacle dynamique, chanté et dansé, rempli de couleurs, de changements de costumes, de joie, de glamour.

Mitaines en satin et dentelle, tablier blanc, décolleté noir et jupon froufrouant, vous traverserez plusieurs époques. Marquises et Marquis, femmes aux allures de grandes dames, bal aux somptueuses toilettes... un numéro visuel exceptionnel avec, bien entendu, le traditionnel french-cancan.

La compagnie qui sera accueillie à l'Espace Agora possède de très nombreuses et belles références, la qualité de son travail est retenue pour des émissions de télévision, elle fait partie de la programmation de grands Casinos en France et à l'étranger.

Un souvenir unique, rempli d'émotion, de bonheur et de joie pour cette soirée si particulière qui marque le passage vers l'année 2023 !

Pour satisfaire le plus grand nombre de spectateurs, le spectacle se produira à 20h puis à 22h30 ce 31 décembre 2022.

Il est prudent de réserver...

❄️ [Billetterie sur agora-saint-ismier.fr](mailto:billetterie@agora-saint-ismier.fr) ou à l'accueil de la mairie.



Elastic et Francesca. Ce sont des personnages étonnants, burlesques, attachants, qui promènent leur public à travers l'univers du cirque et du music-hall. Dans leurs sketches, la performance côtoie le ridicule et « étonnement » rime avec « hilarant ». Leur spectacle est universel, savoureusement drôle, mélangeant éclats de rire et soupçon de poésie. À ne pas rater si vous souhaitez passer un agréable moment !

❄️ [Mercredi 18 janvier à 20h30 à l'Espace Agora](#)



Avec « **C'est la fête !** » la Compagnie Trabucco se retrouve à la montagne en station de ski ! Parodie des « Bronzés font du ski », c'est l'occasion de danser et de chanter sur les airs que nous connaissons tous : « Cette année-là », « Je suis amoureux de ma femme », « L'oiseau et l'enfant », « Que Marianne était jolie ». Un véritable spectacle d'opérette et de music-hall.

❄️ [Vendredi 27 janvier à 20h30 à l'Espace Agora](#)



La Belle au bois dormant. « Le ballet des ballets » : ainsi le qualifiait Rudolf Noureev. La Belle au bois dormant, c'est l'histoire de la princesse Aurore, douée de toutes les qualités du monde grâce à la bienveillance de ses marraines, de gentilles fées, mais que la méchante fée Carabosse condamnera à un sommeil éternel pour le jour de ses seize ans.

❄️ [Jeudi 9 février à 20h30 à l'Espace Agora](#)



..... AGENDA

DÉCEMBRE

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

■ 14H30

**SPECTACLE DE MAGIE
JEAN-PHILIPPE LOUPI**

Espace Agora

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

■ DE 8H30 À 17H00

MARCHÉ DE NOËL

Idées cadeaux et animations festives

Chemin du Rozat

■ 16H00

CONCERT DE NOËL

Place de l'église

Entrée libre

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

■ 10H30

LE TEMPS DES HISTOIRES « SPÉCIAL NOËL »

Médiathèque

À partir de 3 ans

Entrée libre

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

■ 20H30

CONCERT DE NOËL

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Église

Entrée libre

MARDI 20 DÉCEMBRE

■ 14H30

CINÉ-GOÛTER

**PROJECTION DU DESSIN ANIMÉ
« ENCANTO, LA FANTASTIQUE FAMILLE
MADRIGAL »**

Espace Agora

Entrée libre

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

■ 16H00

**SPECTACLE DE CONTES
TRADITIONNELS AFRICAINS**

Médiathèque

Entrée sur réservation - pour toute la famille

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

■ À 20H ET À 22H30

SPECTACLE CABARET « RÊVE DE REVUE »

Espace Agora

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie



JANVIER

JEUDI 12 JANVIER

■ À 13H30 ET À 15H00 (AU CHOIX)

ATELIER NUMÉRIQUE « PETITS SITES PRATIQUES »

En mairie

Sur inscription auprès de la médiathèque

*Votre Maire Henri Baile et l'équipe
municipale ont le plaisir de vous convier à
la cérémonie des vœux à la population*

VENDREDI 13 JANVIER À 18H30

à l'Espace Agora

MERCREDI 18 JANVIER

■ 20H30

SPECTACLE ELASTIC ET FRANCESCA

Espace Agora

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

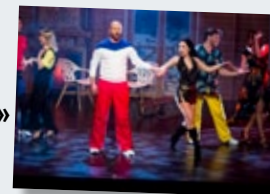
VENDREDI 27 JANVIER

■ 20H30

COMÉDIE MUSICALE « C'EST LA FÊTE ! »

Espace Agora

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie



FÉVRIER

JEUDI 2 FÉVRIER

■ 20H30

THÉÂTRE DE COMÉDIE

« UN CADEAU PARTICULIER »

Espace Agora

COMPLET

JEUDI 9 FÉVRIER

■ 20H30

GRAND BALLET DE KIEV

« LA BELLE AU BOIS DORMANT »

Espace Agora

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

VENDREDI 10 FÉVRIER

■ 14H30

CARNAVAL

Parc de la mairie

